



BRÈVES ÉCONOMIQUES DU CÔNE SUD DE BUENOS AIRES

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

N°7 – Février 2022

En bref – Baisse des subventions à l'énergie en Argentine, ou comment jongler entre les équilibres externes et internes

Le 17 février s'est tenue l'audience publique exposant la volonté du gouvernement d'augmenter les tarifs d'électricité entre 17 et 20% en 2022. Une hausse similaire des tarifs de gaz a été adoptée. Ces hausses, qui seraient effectives à partir du 1^{er} mars, viendraient en partie soulager les comptes des entreprises énergétiques, majoritairement publiques. En plus de fournir de l'énergie, ces entreprises doivent assurer le bon fonctionnement des réseaux et le maintien de leur efficacité. Mais ces augmentations sont jugées trop faibles par le secteur, car bien en-dessous l'inflation, projetée à 55% en 2022. Ce retard vis-à-vis du niveau général des prix, et donc des coûts de production, n'a cessé de s'accumuler, en particulier au cours de ces deux dernières années, venant gonfler les subventions à l'énergie. Ces dernières sont passées de 1,1% à 2,4% du PIB entre 2019 et 2021. Les usagers, comprenant à la fois les industries, les commerces et les ménages, ne paieraient actuellement que 35% du coût réel de l'électricité qu'ils consomment, et 29% de celui du gaz. L'annonce d'un pré-accord avec le FMI le 28 janvier a jeté les bases d'une trajectoire baissière pour les subventions à l'énergie au cours des prochaines années. En effet, leur réduction graduelle est l'un des principaux leviers de la restauration des finances publiques avec l'objectif d'atteindre l'équilibre budgétaire primaire en 2025. Dans cette perspective, le gouvernement prévoit de réduire les subventions à l'énergie à 1,7% du PIB (-0,7 point de pourcentage en 2022, revenant à leur niveau de 2020). Cependant, plusieurs équilibres externes et internes pourraient compromettre l'atteinte de cet objectif. Certains analystes envisagent même une hausse des subventions en 2022, à l'image du dérapage de 2021 (+0,6% du PIB par rapport au montant budgété). Le premier écueil à éviter porte sur le différentiel croissant entre les tarifs et l'inflation qui viendrait mécaniquement augmenter les subventions. Cette contrainte pourrait être exacerbée par l'augmentation de la demande d'énergie liée à la reprise économique, aux aléas climatiques et à la hausse des prix mondiaux de l'énergie. Ces trois facteurs pourraient avoir des impacts marqués sur la facture de l'énergie importée, à l'heure où la baisse des importations de gaz depuis la Bolivie et de la production hydroélectrique à cause de la sécheresse pourraient conduire l'Argentine à se tourner vers des fournisseurs moins compétitifs. Mais en plus d'arriver à un équilibre macroéconomique, la baisse des subventions devra être considérée à l'aune des équilibres sociaux. Dans cette perspective, le gouvernement envisage de rendre les subventions moins régressives. Et pour cause, avant la pandémie, les ménages les plus aisés (deux derniers déciles) concentraient environ 23% des subventions à l'électricité, alors que les ménages les plus défavorisés (deux premiers déciles) n'en concentraient que 17%. Dans ce contexte, une segmentation des tarifs est en cours d'étude, en fonction du prix au mètre carré dans les différents quartiers, tout en gardant un tarif social pour les plus vulnérables. Les ménages les plus aisés (environ 10% des usagers), principalement situés dans le Grand Buenos Aires, ne toucheraient ainsi plus de subventions. Les détails de ces ajustements, à la fois macroéconomiques et sociaux, pourraient être précisés dans le programme négocié avec le FMI sur la base des recommandations techniques de la Banque mondiale.

LE CHIFFRE À RETENIR

0,7

Baisse en % du PIB des subventions à l'énergie prévue par le gouvernement en 2022

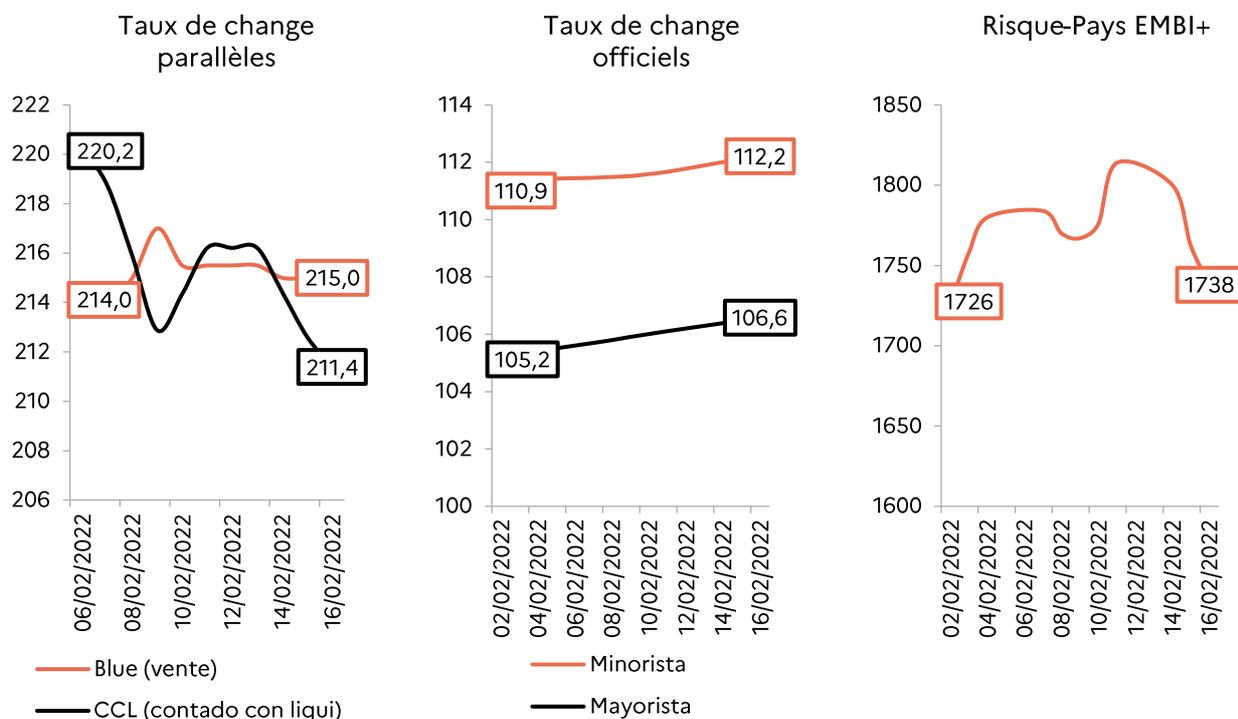
Zoom sur la situation sanitaire

Évolution de la vaccination

	Pourcentage de la population ayant reçu au moins une dose	Pourcentage de la population complètement vaccinée	Pourcentage de la population ayant reçu une 3 ^{ème} dose
Argentine	87,9%	78,0%	33,4%
Chili	92,2%	89,0%	69,8%
Paraguay	51,5%	43,6%	13,7%
Uruguay	84,7%	77,6%	54,5%
Amérique du Sud	80,6%	69,3%	25,6%
Brésil	81,8%	71,4%	27,2%
Colombie	79,9%	64,1%	14,2%
France	80,0%	77,3%	51,6%

Source : Our World in Data

Graphiques – Argentine



ARGENTINE

Les tensions inflationnistes, vives et persistantes

En glissement mensuel, l'inflation s'élève à 3,9% en janvier, soit le niveau le plus élevé depuis les 4,1% enregistrés en avril 2021. C'est également le reflet de tensions légèrement plus fortes que celles anticipées par le marché (à +3,8%).

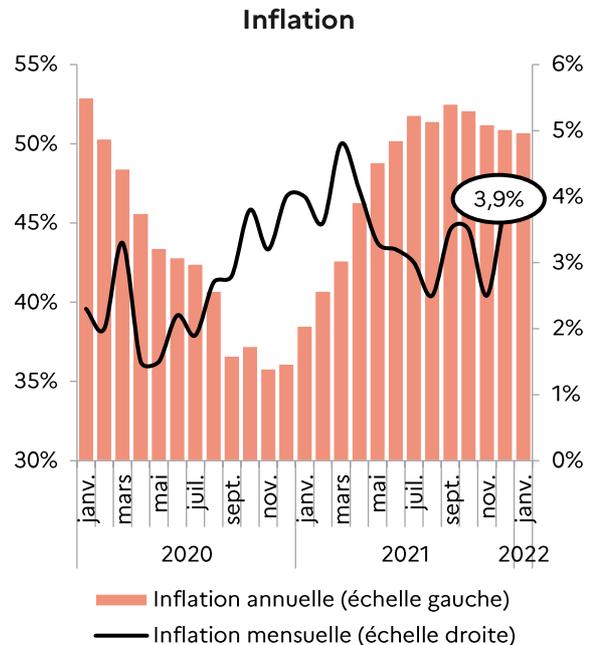
Si les services (+4,0%) ont été le principal moteur de l'inflation, en raison des effets de rattrapage, le constat est également vrai pour les biens (+3,8%). Les tensions sur les prix ont été particulièrement fortes dans les communications (+7,5%), la restauration et l'hôtellerie (+5,7%) et l'alimentation (+4,9%).

Alors que l'inflation sous-jacente s'établit à 3,3%, la hausse des prix saisonniers est de 9% et celle des prix administrés de 2,8%. Même avec un accord avec le FMI sur un programme économique au titre du mécanisme élargi de crédit, les tensions inflationnistes pourraient perdurer. Pour les prochains mois, le marché anticipe une inflation à 3,8% en février et 4,1% en mars. Elle descendrait à 3,5% en juillet 2022, soit un niveau légèrement supérieur à celui de juillet 2020 (pour rappel, à 3,0%).

En rythme annuel, l'inflation est de 50,7%. La hausse sous-jacente des prix est de 54%, contre 58,9% pour les prix saisonniers et 34,6% pour ceux administrés.

Face à la persistance de ces tensions, les autorités argentines ont opté pour le blocage des prix et le ralentissement du rythme de dépréciation du peso (1% par mois au moment des élections de mi-mandat

d'octobre et novembre 2021). Ces boucliers anti-inflation n'ont toutefois pas eu les effets escomptés.



Dans ce contexte, la Banque centrale a relevé, en janvier 2022, de 2 points de pourcentage le taux d'intérêt sur les Leliqs à 28 jours passant à 40%, puis de 2,5 points de pourcentage le 17 février, pour s'établir à 42,5%. Il est au plus haut depuis février 2020 (le taux des Leliqs était à 44%). De son côté, le taux des Leliqs à 180 jours passent à 47%. Ces hausses, inédites depuis octobre 2020, s'inscrivent également dans le cadre des négociations avec le FMI.

Toutefois, le resserrement de la politique accommodante (hausse des taux d'intérêt et baisse du financement monétaire à 3,7% du PIB en 2021) pourrait être insuffisant pour juguler l'inflation. Et pour cause, l'inflation en Argentine n'est pas uniquement liée à la hausse des prix saisonniers, comme le montre l'orientation de la tendance sous-jacente. Bien au contraire, les causes sont multiples. En effet, aux effets d'inertie qui



s'expliquent par la théorie quantitative de la monnaie d'Irving Fisher, établissant un lien entre la variation de la quantité de monnaie avec celle des prix, se rajoutent la reprise économique (+10% en 2021), l'accélération de la dépréciation du peso (2% sur un mois, en janvier) et les revalorisations salariales. À ce sujet, l'indice des rémunérations des salariés établi par la sécurité sociale (Ripte) a progressé de 53,4% sur un an, en décembre 2021, soit un niveau bien au-dessus de l'inflation (50,9% sur la même période). Au niveau sectoriel, les négociations collectives ont permis d'augmenter les salaires de 54% dans les activités de commerce et de 51% dans celles de la banque.

Dans la perspective des négociations collectives pour 2022, le ministre du Travail, Claudio Moroni, prévoit des revalorisations salariales autour de 40%, avec tout de même des ajustements possibles. Ce rythme serait inférieur à celui de l'inflation (projection de 55% en décembre 2022, selon le marché) ce qui entraînerait une baisse du salaire réel. La dynamique salariale pourrait toutefois être bien plus forte dans les secteurs formels fortement syndicalisés et informels. Cette perspective laisse planer le spectre d'une spirale inflationniste liant la hausse des prix à celle des salaires.

YPF Luz démarre la construction d'un parc photovoltaïque de 300 MW

À travers sa filiale qui est spécialisée dans les énergies renouvelables, l'entreprise publique de pétrole YPF lance la construction du parc photovoltaïque Zonda I, de 300 MW, à Bellavista dans la province de San Juan. La nouvelle centrale solaire aurait la même puissance que le plus grand parc solaire d'Argentine, le projet Cauchari de 300 MW, situé à Jujuy.

Le projet d'YPF comprend trois étapes. La première, qui consiste dans la construction d'une usine de 100 MW de puissance, demanderait un investissement de 90 MUSD. Elle permettrait ainsi d'accroître de 25% la capacité de production d'électricité qui est d'origine renouvelable dans la province, soit l'équivalent de la consommation d'environ 140.000 foyers.

La mise en service est prévue pour le 1^{er} trimestre de 2023. Ce sera le premier parc solaire d'YPF Luz, qui possède actuellement trois parcs éoliens en service : (i) Manantiales Behr à Chubut, (ii) Los Teros dans la province de Buenos Aires et (iii) Cañadon León dans la province de Santa Cruz.

Le président d'YPF Pablo Gerardo González a indiqué que la compagnie « impulsait la transition énergétique, qui serait financée par des ressources conventionnelles et non conventionnelles du pays. » Par ailleurs, « bien que l'entreprise se trouvait dans une situation financière compliquée, elle a annoncé des investissements de 3,7 Mds USD pour l'année 2022, le montant le plus important des dernières années ».

CHILI

Bilan des finances publiques de 2021 : malgré une reprise économique, le déficit budgétaire reste supérieur aux années pré-pandémiques

Le ministre des Finances, Rodrigo Cerda, et la directrice des budgets, Cristina Torres, ont présenté le rapport sur les finances publiques pour le 4^{ème} trimestre de 2021, en soulignant que la prévision de croissance était de 3,5% (contre 2,5% estimés au trimestre précédent). Les moteurs de croissance attendus sont la



reprise mondiale, estimée à 4,4% en 2022, et le dynamisme du secteur minier, ainsi que des investissements privés et publics.

Toutefois, d'autres scénarios sont également considérés pour le PIB chilien, variant de 2,5% pour le plus conservateur à 4,5% pour le plus optimiste. Une croissance économique plus modérée pourrait notamment être observée en raison de l'incertitude politique, qui viendrait contracter les investissements.

Le déficit budgétaire de 2021, de l'équivalent de 7,6% du PIB, a terminé bien en deçà de la prévision du déficit à 8,3% du PIB affichée dans le rapport du trimestre précédent. De même, le déficit structurel s'est légèrement réduit, à -11,4% du PIB, par rapport aux -11,5% du PIB prévus en septembre.

Les prévisions pour 2022 anticipent un déficit de 1,0% du PIB, plus proche et meilleur que les niveaux pré-pandémiques. En effet, en 2019, le déficit budgétaire était de l'ordre de 2,7% du PIB. Le déficit structurel devrait, de son côté, s'élever à 2,8% du PIB en 2022.

Le dette publique a représenté 36,0% du PIB en 2021, progressant par rapport aux 32,5% du PIB enregistrés en 2020. En 2022, elle pourrait s'élever à 38,7% du PIB.

Du côté des dépenses publiques, en raison de l'impulsion budgétaire qui a été nécessaire pour financer la stratégie sociale et sanitaire mise en œuvre pour faire face à la pandémie, celles-ci ont augmenté en 2021 de 33,2% sur un an en termes réels (contre +10,5% en 2020). Les dépenses publiques ont totalisé 31,3% du PIB en 2021, contre 27,6% du PIB en 2020. Il s'agit des valeurs les plus élevées, à la fois en pourcentage du PIB et en taux de croissance annuel réel, notamment vis-à-vis des records comparables de 2019 (+4,2% en termes réels ; 24,1% du PIB).

La hausse des dépenses avait pour objectif de renforcer le réseau de protection sociale, notamment à travers les transferts associés au revenu familial d'urgence (IFE) universel, qui, après son extension, a bénéficié à plus de 16 millions de personnes. Elles ont aussi financé des mesures de soutien aux PME, ainsi que le renforcement du système de santé.

Par ailleurs, le taux d'exécution des dépenses budgétaires du gouvernement central en 2021 était de 135,4% par rapport à la loi approuvée qui inclut le Fonds d'urgence transitoire chargé de financer les mesures transitoires liées à la pandémie, et de 146,0% par rapport à la loi du budget ordinaire. Il s'agit du taux d'exécution le plus élevé, au moins depuis 2000. Il répond donc à la mise en œuvre des mesures transitoires liées à la pandémie, qui totalisaient 7,2% du budget total du gouvernement central.

Les autorités budgétaires projettent donc une baisse de 24,6% en termes réels des dépenses publiques pour 2022. Ceci pourrait s'avérer être un exercice délicat. Pour rappel, les prévisions pour l'année 2021 tablaient sur une réduction des dépenses publiques de 0,2%.

Concernant les recettes budgétaires, elles ont augmenté de 37,8% en termes réels en 2021 (contre -8,4% en 2020), bénéficiant notamment de la reprise post-pandémie. Les autorités tablent sur une baisse des recettes budgétaires de 4,6% en termes réels en 2022, s'établissant à 22,1% du PIB (contre 23,7% du PIB en 2021).

À la fin de 2021, le Congrès a approuvé la loi budgétaire 2022, une initiative guidée par deux principes : (i) fournir un espace suffisant à la prochaine administration pour pouvoir continuer à faire face au défi que représente la crise sanitaire et (ii) garantir le principe de responsabilité budgétaire, ainsi



que la résorption rapide des déséquilibres macroéconomiques. Sur ce dernier point, la politique budgétaire en 2022 vise un objectif de normalisation, avec des dépenses publiques estimées à environ 61 Mds USD et représentant environ 23,1% du PIB, de l'ordre de ce qui était observé avant 2019.

La responsabilité budgétaire ira de pair avec le cycle de hausse des taux de la politique monétaire prévu par la Banque centrale au cours de sa dernière réunion de politique monétaire, contribuant ainsi à la résolution des déséquilibres macroéconomiques, tels que la hausse du niveau d'endettement public ou l'accroissement des anticipations inflationnistes à moyen terme.

Comment le gouvernement veut-il financer la hausse de la pension universelle garantie (PGU) ?

Depuis début février, le nouveau système de pension universelle garantie (PGU) a débuté. Ainsi, le site public comptabilisait déjà près de 80.000 candidatures.

Ce dispositif a été très largement validé par la population chilienne au cours du référendum constitutionnel. En effet, le système des fonds de pension privés a été globalement préféré au système par répartition, tout comme une hausse publique de la pension minimale encouragée. C'est aussi une des propositions constitutionnelles initiées par les citoyens qui a reçu le plus de votes.

Les premiers versements ont donc commencé dès début février, à la suite de l'approbation de la loi qui définit la mise en place de la PGU. Une deuxième loi qui définit son financement met, elle, bien plus de temps à faire consensus entre les chambres législatives.

Bien que de très nombreux parlementaires soutiennent cette mesure, des divergences sur son financement persistent jusqu'à ce jour. Son coût total était estimé au départ à 6,8 Mds USD par an.

Le rapport du Conseil budgétaire autonome a notamment entraîné une rediscussion de la loi, qui va passer pour la 3^{ème} fois à la Chambre des députés. Il a recommandé d'étendre les projections financières pour ce projet à, au moins, 50 ans, et non pas jusqu'en 2026. Il a également recommandé que les pensions soient versées une fois adoptées les réformes fiscales pour financer le dispositif. Ce n'est déjà pas le cas puisque les versements ont commencé en février. Enfin, il a recommandé que la contribution annuelle au Fonds de réserve des retraites ne soit pas réduite.

La dernière proposition de réformes fiscales permettrait de lever 0,7 point de PIB pour financer la PGU. Elle inclut notamment une taxation des produits de luxe (pour une collecte prévue de près de 146 MUSD par an), ainsi que l'élimination du crédit de TVA pour les entreprises du secteur de la construction (580 MUSD), le changement des brevets miniers qui inclue la hausse des brevets d'exploration et, en cas d'inactivité, la même sentence pour les brevets d'exploitation (348 MUSD), et la généralisation de la TVA à l'ensemble des services, sauf ceux qui sont liés à l'éducation, à la santé et au transport (414 MUSD).

L'ensemble des 11 propositions de réformes fiscales permettrait de récolter 2,1 Mds USD (avec une des propositions ayant une valeur non estimée), ce qui reste bien en deçà du coût de la PGU.



Point sur la nouvelle Constitution

Les réponses des entités publiques et privées sur le principe de nationalisation adopté par la commission sur l'environnement

Le planning prévu pour l'élaboration de la nouvelle Constitution chilienne continue son déroulement, avec le début des sessions plénières le 15 février. Durant ces sessions, les diverses commissions se regroupent et votent les propositions approuvées en commissions.

La série de propositions approuvées par la commission sur l'environnement, concernant les possibles nationalisations du cuivre et des ressources stratégiques et la révocation des droits d'exploitation industrielle, agricole et sanitaire de l'eau, ont relativement peu de chance de passer le vote en plénière, qui nécessite 2/3 des votes.

Pour informer, mais aussi avertir l'ensemble des constituants, plusieurs réponses de la part du secteur public et du secteur privé sur les conséquences des projets de nationalisation ont été publiées cette semaine.

En particulier, un document produit par le ministre des Mines et la Commission chilienne du cuivre (Cochilco) vient mettre en garde sur l'impact de la possible nationalisation des « ressources stratégiques » incluant le cuivre. Il évoque près de 850.000 emplois directs et indirects liés au secteur, avec des régions où plus de 60% des emplois sont drainés par l'activité minière. Par ailleurs, d'ici 2030, 40% de la production de cuivre assurée par Cochilco devrait dépendre d'investissements programmés, d'un montant total de 75 Mds USD, dont 50% devant correspondre à des initiatives liées au secteur privé.

De son côté, la directrice exécutive de l'Association nationale des entreprises de services sanitaires (ANDESS) met en garde contre la nationalisation de l'eau, tant sur le plan économique avec une prévision des dépenses en 20 ans de 10 Mds USD, que sur le plan social avec une attention particulière à la sécurité d'accès à l'eau. Le coût d'une possible nationalisation n'a toujours pas été calculé.

PARAGUAY

Malgré le rebond du PIB en 2021, les perspectives pour 2022 restent mitigées

L'indicateur mensuel d'activité économique progresse de 4,4% en décembre, confirmant le solide rebond du PIB paraguayen. La croissance est portée par les services, la manufacture et l'élevage, et en particulier par la filière bovine. A contrario, l'agriculture, l'énergie, ainsi que la construction, ont une contribution négative. Et pour cause, la production de soja et la génération d'électricité sont particulièrement affectées par le stress hydrique qui a été généré par la sécheresse. C'est également vrai pour le commerce fluvial qui pâtit du faible débit du fleuve Paraná.

Dans ce contexte marqué par une activité bien orientée, les consommateurs demeurent optimistes, comme le montre la hausse de l'indice de confiance à 56,9 en janvier, après 55,9 en décembre et 49,2 un an plus tôt. Les composantes de l'indice affichent toutefois des degrés de confiance différenciés. Sur la situation économique, la confiance des ménages s'améliore tout en restant en dessous de 50, niveau considéré comme neutre. En janvier, l'indice est de 42,9, après



38,2 en décembre, zone traduisant un certain pessimisme. Les Paraguayens sont tout de même confiants sur l'avenir, avec un indice particulièrement élevé, bien qu'en baisse (70,8 en janvier contre 73,5 un mois plus tôt).

De la même manière, selon l'enquête de la Banque centrale, près de 23,8% des ménages interrogés affirment avoir des capacités d'épargne. Ils étaient seulement 20,8% en décembre et 21,8% un an plus tôt. En revanche, seulement 6,3% pensent que c'est le moment opportun pour acheter une maison, contre 9% le mois précédent. Compte tenu de ce faible niveau qui ressort de l'enquête, le secteur de la construction pourrait rester durablement déprimé.

Ce sentiment mitigé sur l'avenir se retrouve également dans les anticipations du marché, qui tablent sur un ralentissement de la croissance. Après une progression estimée de 5,0% en 2021, le PIB paraguayen pourrait croître de seulement 3% en 2022. Pour 2023, le marché prévoit une accélération de la croissance à 4%.

URUGUAY

Face à la persistance de l'inflation, la Banque centrale suit à la lettre sa feuille de route pour remonter son taux d'intérêt directeur

Comme annoncé lors de sa précédente réunion de politique monétaire, la Banque centrale a de nouveau augmenté son taux d'intérêt directeur lors de sa réunion de mi-février. Avec une hausse de 75 points de base (pdb), le taux s'élève désormais à 7,25%. Il avait déjà augmenté de 200 pdb depuis août 2021, lorsqu'elle avait engagé le resserrement de sa politique.

Cette hausse de taux intervient alors que les tensions inflationnistes sont restées fortes en janvier (+1,8% sur le mois et +8,2% sur un an), un mois déjà généralement caractérisé par une inflation élevée à cause des différents ajustements tarifaires appliqués en début d'année. De plus, les anticipations d'inflation des agents économiques pour 2022 – 7% pour les analystes et 8% pour les entrepreneurs – restent bien au-dessus de la cible de la Banque centrale de 3-7%, qui passera à 3-6% à partir de septembre 2022.

Par ailleurs, les autorités monétaires évaluent globalement positivement la trajectoire économique : bien que la situation sanitaire ralentisse quelques secteurs, l'économie reste sur le chemin de la reprise. Cependant, les pressions inflationnistes mondiales restent élevées, notamment vis-à-vis des prix de l'énergie et des pénuries d'intrants du fait de la hausse des coûts de transports. Dans ce contexte, les efforts pour faire converger l'inflation vers la cible, ainsi que pour ancrer les anticipations, doivent se poursuivre. Les autorités monétaires ont donc déjà évoqué une augmentation similaire du taux d'intérêt directeur lors de leur prochaine réunion le 7 avril, pour atteindre un taux d'intérêt neutre au début du 2^{ème} trimestre de 2022.

L'Uruguay a adopté sa stratégie de long terme : neutralité carbone à 2050, atténuation des effets du changement climatique et puits carbone

Dans le cadre de ses engagements au titre de l'Accord de Paris de 2015, le ministère de l'Environnement uruguayen a présenté, en décembre 2021, sa stratégie de long terme de lutte contre le changement climatique, qui s'inscrit ainsi dans la Politique nationale de changement climatique (PNCC). Elle s'articule

également avec la première Contribution déterminée au niveau national (CDN), qui définit une stratégie à court terme pour 2020-2025, et affiche des objectifs à horizon 2050.

Cette stratégie accorde un intérêt particulier à l'adaptation, la résilience et la réduction des risques, qui sont une priorité compte tenu de la vulnérabilité du pays face aux effets du changement climatique, notamment vis-à-vis de l'importance de la production alimentaire dans l'économie, de l'impact sur le tourisme et de la position géographique des centres urbains sur des zones côtières à risque.

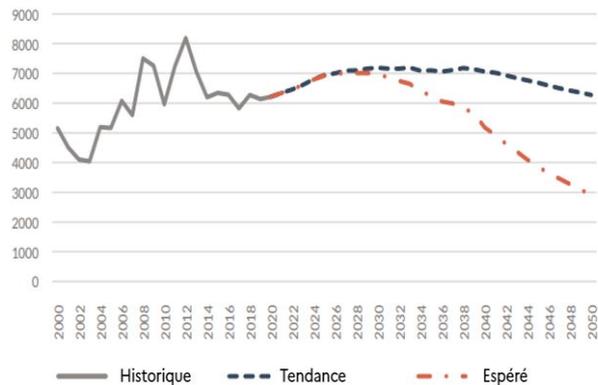
Vis-à-vis des émissions de gaz à effet de serre, l'Uruguay vise une neutralité carbone à horizon 2050 et prévoit son pic d'émissions de CO₂ en 2027, les émissions de CO₂ continuant d'augmenter sur les 5 prochaines années.

L'Uruguay mise sur la promotion des véhicules électriques (le transport étant responsable de 56% des émissions de CO₂), la stratégie de développement de l'hydrogène vert en cours d'élaboration et la substitution progressive des combustibles fossiles par des énergies renouvelables, qui représentent déjà 76% de la puissance installée et 97% de l'électricité consommée. La stratégie parie fortement sur la compensation des émissions par les puits carbonés.

Le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et des autres usages de la terre (AFOLU pour son sigle en anglais) serait d'ores et déjà neutre en émission de carbone. En effet, les émissions de l'agriculture sont compensées par la capture de carbone issue de la sylviculture. Par ailleurs, la modification de l'utilisation des sols permettra de maximiser la capture de carbone en accroissant les forêts, tant natives qu'à usage commercial, et la biomasse, et

ainsi d'arriver à une neutralité carbone tous secteurs confondus en 2050.

Projections d'émissions de CO₂ selon le scénario (en gigagrammes de CO₂, Gg)



Source : Ministère de l'Environnement

S'agissant du méthane (CH₄) et de l'oxyde d'azote (N₂O), dont respectivement 90% et 80% des émissions proviennent à elles seules de la production de viande, le pays propose simplement de ne pas augmenter les émissions d'ici 2050, malgré une croissance prévue de la production agro-alimentaire. Selon le ministère, une réduction n'est pas envisageable à moyen terme. En effet, elle nécessiterait des solutions technologiques dont l'Uruguay ne dispose pas encore et le pays ne souhaite pas menacer une production qui représente son activité économique principale et 79% de ses exportations.

Par conséquent, l'Uruguay parie sur des gains de productivité futurs pour produire plus sans émettre plus. Le pays a, par ailleurs, signé à Glasgow lors de la COP26 – soit après avoir défini sa stratégie de long terme – le *Global Methane Pledge*, une initiative qui engage les pays signataires à contribuer à un effort collectif pour réduire de 30% les émissions de méthane mondiales d'ici 2030 par rapport aux émissions de 2020. Il pourrait donc y avoir ici une contradiction, dont la résolution

passera par une politique volontaire dans la réduction de ses émissions de méthane, comme il a su le faire avec son Plan national de gestion des déchets.

Cette stratégie intègre aussi une dimension de transition juste, qui prend en compte les

problématiques d'emploi, de genre et de génération. Les actions et mesures concrètes pour réaliser ces objectifs seront à retrouver dans la 2^e CDN pour 2025-2030, que le ministère de l'Environnement commencera à préparer au cours du 1^{er} trimestre de 2022.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Jean-François Michel,
Service économique régional de Buenos Aires, Ambassade de France en Argentine

Rédacteurs : SER de Buenos Aires, SE de Santiago

Pour s'abonner :
Compte Twitter :

samuel.adjutor@dgtresor.gouv.fr
[@TresorArgentina](https://twitter.com/TresorArgentina)